

**MAIRIE
DE
SAINT PIERRE DE BELLEVILLE**
73220

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :
En exercice : 9
Présents : 6
Votants : 7

L'an deux mil vingt-quatre, vendredi vingt septembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 13/09/2024, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCLIER BEAUCHET, Maire.

Présents : Mme POLLET Catherine – Mrs BERARD Olivier – DEQUIER Gérard – POLLET Bernard – VILLARD Michel

Absents : SAMSON Julien a donné pouvoir à Christine BOUCLIER BEAUCHET
VILLARD Dominique
DUPONCHEL Magali

M. BERARD Olivier a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : DALLES ABRIS BUS – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RÉGION AUVERGNE RHONE ALPES

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a en projet, la création de dalle pour l'installation de 5 abris bus.

Le coût estimé de cette opération s'élève à **8 930 € HT**.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le lancement du projet « création de dalle pour installation d'abris bus »,
- **APPROUVE** le montant de l'opération s'élevant à la somme de 8 930 € HT,
- **DIT** que la somme indiquée sera imputée sur la section d'investissement du budget communal,
- **SOLLICITE** l'intervention au titre de la Région Auvergne Rhône Alpes et une subvention d'un montant de 7 144€,
- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.

Le/la secrétaire de séance :



Pour copie conforme,

Le maire,

Christine BOUCLIER BEAUCHET

